



CENTRE D'ETUDES SUR LA POLICE



INVITATION
Lundi 16 mars
2009

Journée d'études du Centre d'études sur la police avec la collaboration
du Forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine

AUDITORIUM SPF JUSTICE (REZ DE CHAUSSÉE)
BOULEVARD DE WATERLOO 115
1000 BRUXELLES



LA VIDÉOSURVEILLANCE : ENTRE USAGES POLITIQUES ET PRATIQUES POLICIÈRES

INFORMATIONS PRATIQUES

CERTIFICATION : POUR LES MEMBRES DE LA POLICE FÉDÉRALE ET LOCALE, CE SÉMINAIRE EST ENREGISTRÉ COMME FORMATION CONTINUÉE.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 11 MARS 2009

LIEU : AUDITORIUM SPF JUSTICE (REZ DE CHAUSSÉE)
BOULEVARD DE WATERLOO 115, 1000 BRUXELLES
ACCÈS : TRAIN : GARE DU MIDI / MÉTRO : PORTE DE HAL/TRAM 3, 4, 51

TARIF :
- JOURNÉE D'ÉTUDES (+ REPAS, PAUSES CAFÉ ET ACTES) : 85€
- ACTES DE LA JOURNÉE : 25€
- TARIF ÉTUDIANT (SANS REPAS, NI ACTES) : 5€

PAIEMENT : DÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE

RENSEIGNEMENTS :
CEP ASBL - ROUTE D'ATH, 25-35 - 7050 JURBISE
TÉL : 065/325.711 - FAX : 065/325.709
CEP.AC@SKYNET.BE
HTTP://WWW.CEPINFO.BE



Serdu croquera scènes et personnages durant la journée d'études dont les actes seront publiés dans la collection du Centre d'études sur la police aux éditions Politeia.



www.urbansecurity.be



CENTRE D'ETUDES SUR LA POLICE
ROUTE D'ATH, 25-35
7050 JURBISE

LA VIDÉOSURVEILLANCE : ENTRE USAGES POLITIQUES ET PRATIQUES POLICIÈRES

LA VIDÉOSURVEILLANCE FAIT AUJOURD'HUI PARTIE INTÉGRANTE DU PAYSAGE URBAIN. SES APPLICATIONS SONT VARIÉES ET REMPLISSENT UNE MULTIPLICITÉ DE FONCTIONS À DESTINATION D'ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX. EN MARS 2007, LA BELGIQUE A ADOPTÉ UNE LOI RÉGLANT L'INSTALLATION ET L'UTILISATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE DANS L'ESPACE PUBLIC. CE FAISANT, ELLE VISAIT NOTAMMENT LA RÉGLEMENTATION DE L'INSTALLATION ET DES USAGES DE CES CAMÉRAS SUR LE PLAN LOCAL. AUJOURD'HUI,

ON REMARQUE QUE LA PLUPART DES AUTORITÉS LOCALES SONT AMENÉES À SE POSER LA QUESTION DE L'OPPORTUNITÉ DE RECOURIR À LA VIDÉOSURVEILLANCE AINSI QUE DE SON ORGANISATION PRATIQUE. QUE PEUT-ON DIRE, APRÈS PRÈS DE DEUX ANS D'APPLICATION, DE L'ENCADREMENT LÉGISLATIF QUI A ÉTÉ APPORTÉ À CE DISPOSITIF ? COMMENT LES SYSTÈMES PRÉEXISTANTS ONT-ILS ÉTÉ ADAPTÉS ? COMMENT CE DISPOSITIF S'INTÈGRE-T-IL DANS LA GESTION QUOTIDIENNE DE L'ESPACE PUBLIC ? QUELS SONT LES CHOIX OPÉRÉS AU NIVEAU POLICIER

QUANT AUX USAGES DES IMAGES CAPTÉES QUOTIDIENNEMENT ? AUTANT DE QUESTIONS QUE SE PROPOSE DE POSER LE CENTRE D'ÉTUDES SUR LA POLICE LORS DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES DU 16 MARS 2009, JOURNÉE D'ÉTUDES OÙ SE RENCONTRERONT MANDATAIRES POLITIQUES, EXPERTS, POLICIERS, FONCTIONNAIRES COMMUNAUX ET ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AFIN DE PARTAGER EXPÉRIENCES ET POINTS DE VUE DANS LE CADRE DE TABLES RONDDES ET DE DÉBATS.

LUNDI 16 MARS 2009
AUDITORIUM SPF JUSTICE (REZ DE CHAUSSÉE)
BOULEVARD DE WATERLOO 115
1000 BRUXELLES

9H00	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
9H15	INTRODUCTION À LA JOURNÉE PAR GIL BOURDOUX [PRÉSIDENT DU CENTRE D'ÉTUDES SUR LA POLICE]
9H30	LA CAMÉRA COMME (NON) OBJET SCIENTIFIQUE PAR JULIEN PIERET [ASSISTANT AU CENTRE DE DROIT PUBLIC (ULB)]
MATINÉE : "LA VIDÉOSURVEILLANCE, SA RÉGLEMENTATION ET SES USAGES POLITIQUES"	
9H45	LES ASPECTS LÉGAUX DE LA VIDÉOSURVEILLANCE EN BELGIQUE - ANALYSE DE LA LOI DU 21 MARS 2007, PAR FRANCK DUMORTIER [CHERCHEUR AU CENTRE DE RECHERCHE INFORMATIQUE ET DROIT (FUNDP)]
10H10	LA PRATIQUE DE LA VIDÉOSURVEILLANCE EN BELGIQUE AVANT ET APRÈS LA LOI DU 21 MARS 2007 PAR CAROLINE ATAS ET MARIJKE DERDOOVER [ATTACHÉES À LA DIRECTION GÉNÉRALE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION (SPF INTÉRIEUR)]
10H30	PAUSE CAFÉ
10H45	USAGES ET IMPACTS DE LA VIDÉOSURVEILLANCE EN FRANCE PAR RICHARD OLZEWSKI [ADJOINT À LA MAIRIE DE ROUBAIX]
11H05	TABLE RONDE SUR LES USAGES POLITIQUES DE LA VIDÉOSURVEILLANCE ANIMÉE PAR SYBILLE SMEETS [CENTRE DE RECHERCHES CRIMINOLOGIQUES (ULB)] AVEC LA PARTICIPATION DE : DIDIER GOSUIN [BOURGMESTRE D'AUDERGHEM] PHILIPPE MOUREAUX [SÉNATEUR - BOURGMESTRE DE MOLENBEEK] JEAN-LUC ROLAND [BOURGMESTRE D'OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE] - JEAN-JACQUES VISEUR [BOURGMESTRE DE CHARLEROI] - PHILIPPE PIVIN [BOURGMESTRE DE KOEKELBERG]
12H00	DÉBAT ET ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC
12H30	REPAS SANDWICHS
APRÈS-MIDI : "LA VIDÉOSURVEILLANCE DANS LES PRATIQUES POLICIÈRES"	
14H00	LA VIDÉOSURVEILLANCE FACE AUX MODÈLES DU TRAVAIL POLICIER PAR ÉRIC HEILMANN [MAÎTRE DE CONFÉRENCE (UNIVERSITÉ LOUIS PASTEUR - STRASBOURG)]
14H30	LA PRATIQUE POLICIÈRE DE LA VIDÉOSURVEILLANCE EN BELGIQUE - LE POINT DE VUE D'UN DIRECTEUR PERSONNEL ET LOGISTIQUE PAR STÉPHANE LECLERQ [DIRECTEUR PERSONNE ET LOGISTIQUE DE LA ZONE DE POLICE BASSE MEUSE]
14H50	PAUSE CAFÉ
15H00	TABLE RONDE SUR LES PRATIQUES POLICIÈRES DE LA VIDÉOSURVEILLANCE ANIMÉE PAR VÉRONIQUE KETELEAR [FORUM BELGE POUR LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ URBAINE ASBL] AVEC LA PARTICIPATION DE : JOHAN DE BECKER [CHEF DE CORPS DE LA ZONE DE POLICE DE BRUXELLES-OUEST] - JEAN-MICHEL JOSEPH [CHEF DE CORPS DE LA ZONE DE POLICE DE MOUSCRON] - DANIEL RENWA [DIRECTEUR DU PLAN ZONAL DE SÉCURITÉ DE LA ZONE DE POLICE DE LIÈGE] - GUY JOMAX [CHEF DE CORPS DE LA ZONE DE POLICE DE NAMUR]
15H50	DÉBAT ET ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC
16H15	CONCLUSIONS GÉNÉRALES ET RECOMMANDATIONS PAR MARIE-SOPHIE DEVRESSE [CHARGÉE DE COURS À L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE (UCL)]
16H30	CLÔTURE DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES



Bulletin d'inscription

A RENVoyer AU PLUS TARD LE 11 MARS 2009 À L'ADRESSE FIGURANT AU VERSO OU PAR FAX AU 065 325 709.

Journée d'études du Centre d'études sur la police avec la collaboration du Forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine asbl

LA VIDÉOSURVEILLANCE : ENTRE USAGES POLITIQUES ET PRATIQUES POLICIÈRES

> NOM :

> FONCTION INSTITUTION :

> GRADE, N° MATRICULE (POUR LES POLICIERS) :

> ADRESSE :

> ADRESSE DE FACTURATION :

> TÉLÉPHONE :

> FAX :

> COURRIEL :

[] JE M'INSCRIS À LA JOURNÉE D'ÉTUDES DU 16 MARS 2009 ET JE VERSE LA SOMME DE 85€ DÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE.

[] JE SOUSCRIS AUX ACTES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES DU 16 MARS 2009 ET JE VERSE LA SOMME DE 25€ DÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE.

[] JE SUIS ÉTUDIANT. JE M'INSCRIS À LA JOURNÉE D'ÉTUDES DU 16 MARS 2009 (SANS REPAS). JE VERSE LA SOMME DE 5€ DÈS RÉCEPTION DE LA FACTURE. CI-JOINT, UNE COPIE DE MA CARTE ÉTUDIANT.

DATE SIGNATURE